

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 7 juin 2021**DÉLIBÉRATION n°2021-47**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 7 juin 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 28 mai 2021.

Point de l'ordre du jour :

3.1 Débat d'orientations budgétaires pour le budget initial 2022.

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu les propositions de la commission des moyens du 28 mai 2021,

Exposé de la décision :

Conformément à l'article R. 719-64 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit définir, à l'issue d'un débat, les priorités et orientations pour l'élaboration du budget initial 2022.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des priorités et orientations pour l'élaboration du budget initial 2022 (p.j.).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

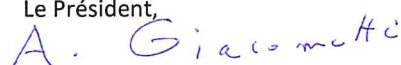
Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	32
Abstentions :	7
Votes exprimés :	25
Pour :	22
Contre :	3

Pièce jointe :

- présentation des priorités et des orientations pour le budget initial 2022.

Fait à Tours, le 8 juin 2021

Le Président,



Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

11 JUIN 2021

Transmise au Recteur le :

11 JUIN 2021

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Présentation du DOB

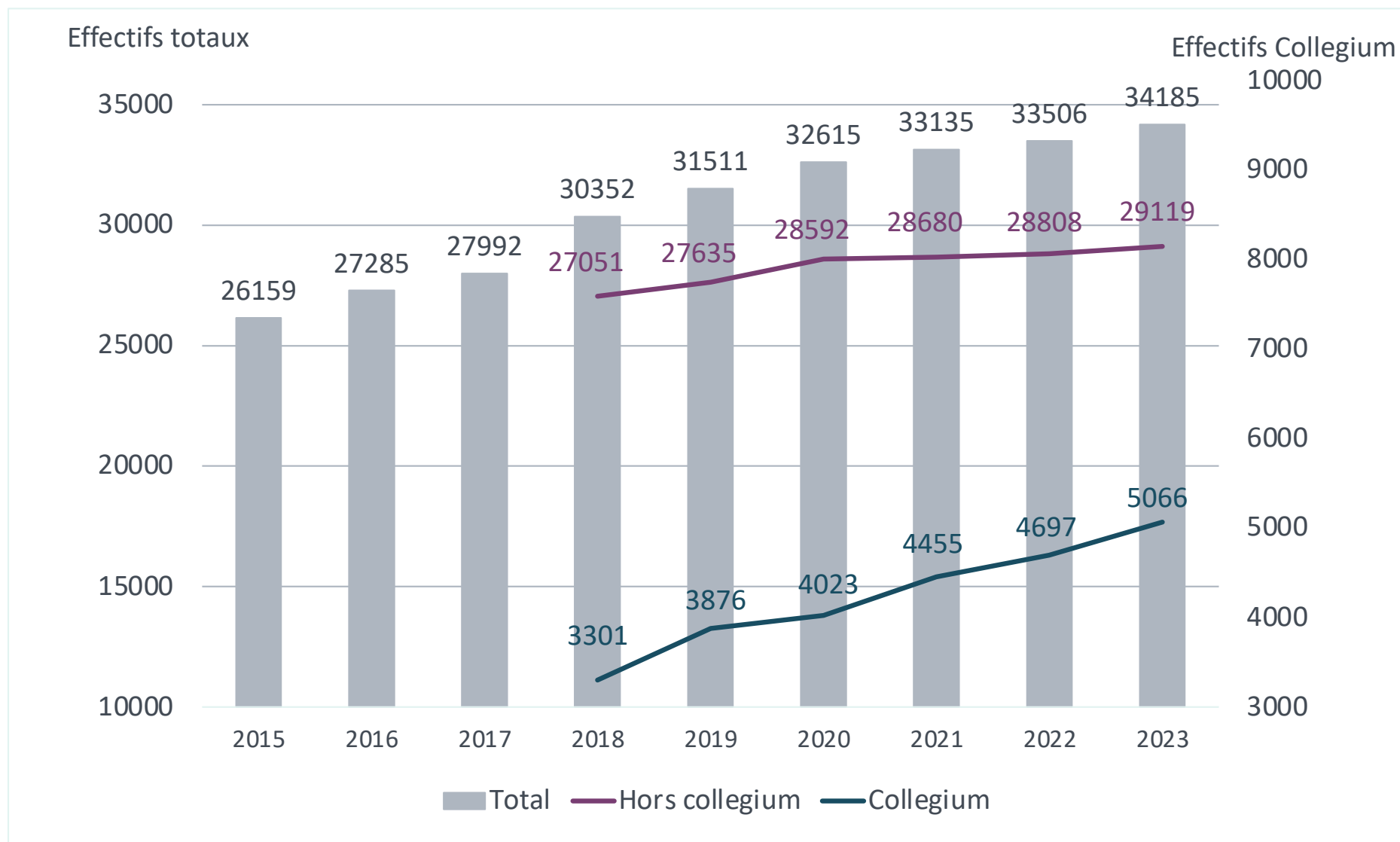
1. Eléments de contexte

- Effectifs étudiants
- Recettes
- Dépenses
- Situation par rapport aux autres établissements

2. Proposition d'orientations

- Orientations stratégiques
- Evolution des ressources propres
- Lutte contre la précarité des personnels
- Lutte contre la précarité des étudiants
- Transition écologique
- Différents projets en cours

Evolution des effectifs étudiants



Augmentation des effectifs

Mesures réglementaires ayant un impact sur les effectifs :

- Réforme du premier cycle des études de médecine
- Demande de 275 places pour les étudiants n'ayant pas été admis en L2 Santé (PASS LAS) – refusée (pas totalement perdu)
- Financement d'une LAS supplémentaire à hauteur de 80 000€
- Reconduction des 230 places en LAS1 SV et PASS SV au plan de relance à hauteur de 748 000€

Demande de financement pour l'augmentation des effectifs de Master : 76 places supplémentaires pour 152 000€ - sans réponse (à relancer)

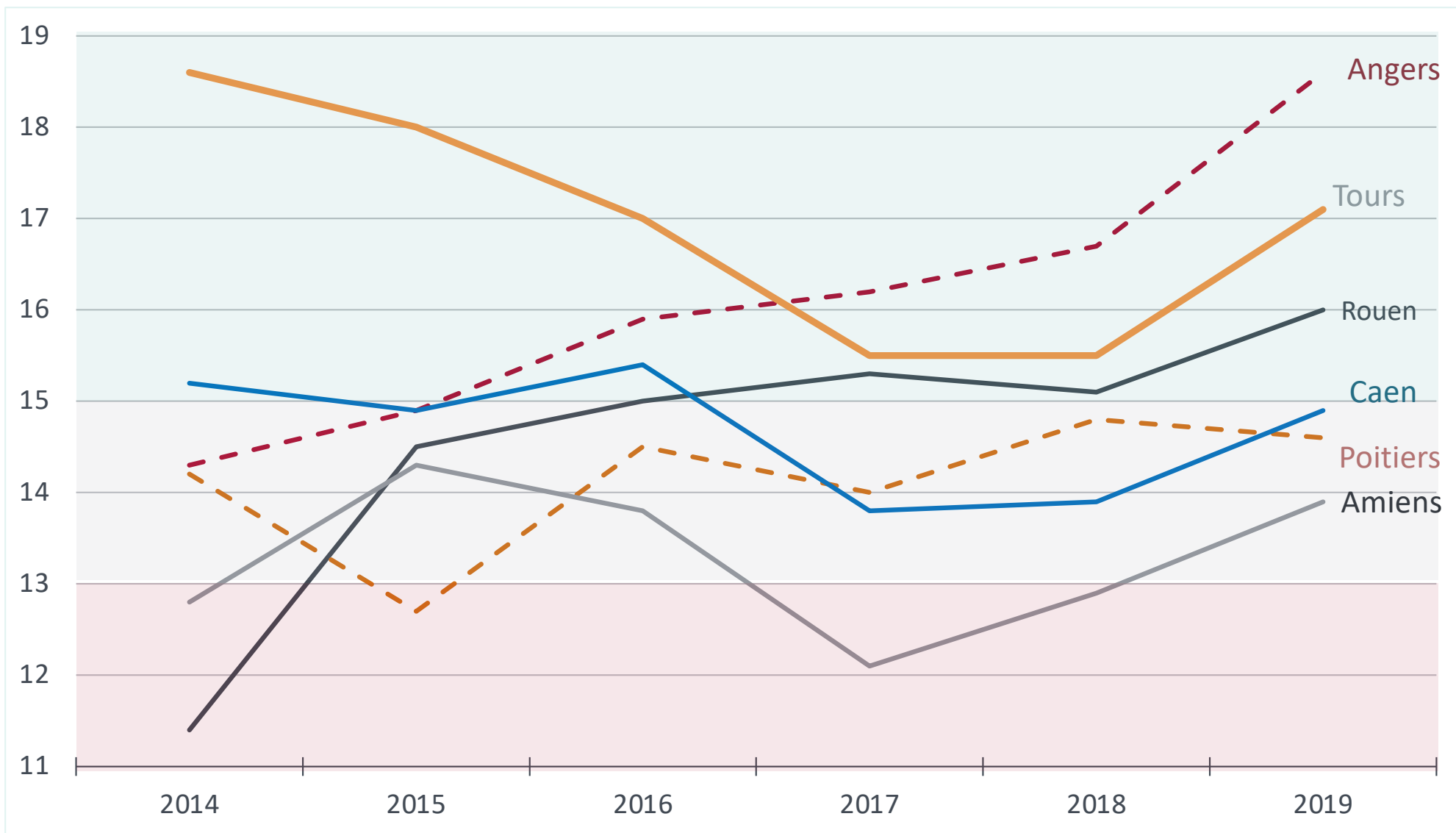
DOB

- Volet recettes

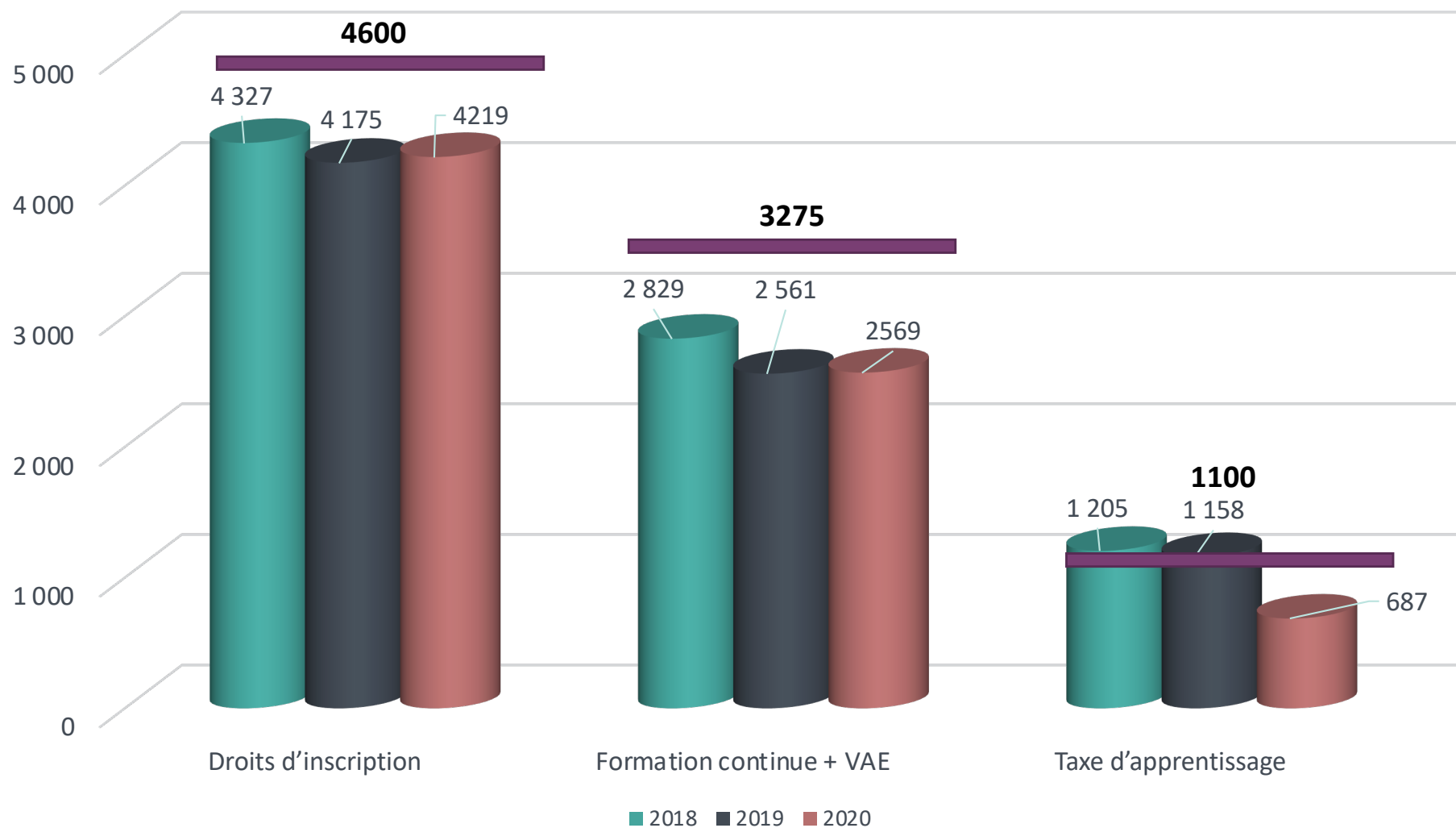
Evolution des recettes entre 2018 et 2020

- Une augmentation de la SCSP (+3,6 M€ entre 2018 et 2020)
- Relative stabilité des principales ressources propres entre 2018 et 2020 (droits d'inscription, taxe d'apprentissage, formation continue, formation par apprentissage) autour de 12 M€
- Une baisse des autres financements publics en 2020 en lien avec la crise sanitaire (- 5,6M€ sur les financements publics)

Evolution du Ratio RP/Produits encaissables depuis 2014



Cibles du contrat de site en matière de ressources propres en k€



DOB

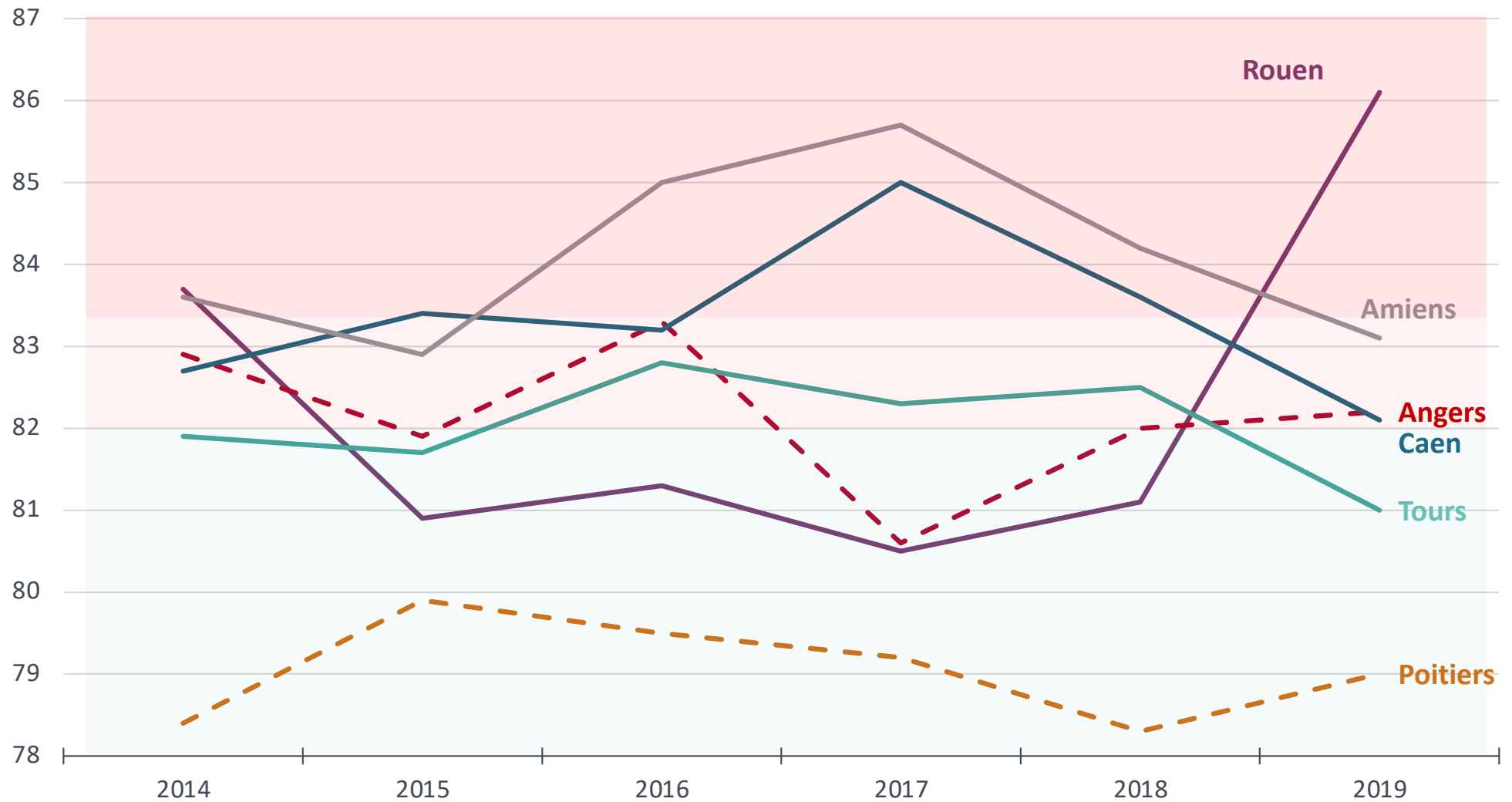
- Volet dépenses

Evolution des dépenses

- Entre 2018 et 2019 :
 - Baisse des dépenses de personnel de - 3,25%
 - Des dépenses de fonctionnement stables
 - Augmentation des dépenses d'investissement + 3,1%
- Entre 2019 et 2020 :
 - Augmentation des dépenses de personnel de + 3,2%
 - Des dépenses de fonctionnement stables
 - Baisse des dépenses d'investissement -2,6%

Evolution du ratio dépenses de personnels sur produits encaissables depuis 2014

(Ratio Dizambourg)



Débat d'orientation budgétaire 2021

Pistes de réflexion

Orientations stratégiques 2022

(conseil d'administration du 7 juin 2021)

Contraintes

- Maîtrise de la masse salariale et des heures complémentaires/étudiants
- Manque cruel de postes, précarité (CDD sur poste de Titulaires)
- Nouveaux dispositifs LPR ,
- Augmentation imposée de nos capacités d'accueil et réforme des BUT
- BAIM

Inconnues

- Quels moyens pour amorcer le rééquilibrage entre universités, surtout en terme d'emplois !
- Incertitudes sur le financement des mesures de la LPR :

Mesures de la LPR

Revalorisation indemnitaire sur 7 ans (2021 – 2027) des EC, E et ITRF

Refonte de l'architecture indemnitaire des EC

Re pyramidage des corps de MCF et PR pour atteindre un ratio 40/60

- Recrutement au sein des MCF expérimentés
- Augmentation des plafonds d'emplois (titularisation des chaires de professeurs juniors)
- Augmentation des recrutements par voie classique, via négociation par le DSG

Reclassement des chargés de recherche et MCF recrutés avant le 24/12/2020 dans les nouvelles grilles

Re pyramidage des emplois ITRF de la recherche

- Passage de C en B et de B en A
- Modification à l'intérieur des corps de la catégorie A
- Revalorisation de 30% des nouveaux contrats doctoraux

Possibilité de recul de l'âge de départ en retraite pour les lauréats de projet d'importance

Art 41 : Sensibilisation et formation de l'ensemble des étudiants de notre système d'enseignement supérieur aux grands enjeux de la transition écologique

Orientations stratégiques 2022

(conseil d'administration du 7 juin 2021)

Leviers d'action

- Développement des ressources propres : formation continue, apprentissage,
- Structurer et renforcer les projets pédagogiques,
- Subsidiarité budgétaire, utilisation du FDR pour financer des postes non pérennes,
- Reconduction des seuils d'ouverture,
- Stratégie RH : codification pour réduire la précarité, ouverture concours, repyramidage BIATSS, recrutement des personnes en situation de Handicap,
- Mieux programmer le BAIM 2022 ,
- Redynamiser la fondation Rabelais.

Projection des recettes en k€

SCSP	2020	2021	2022	2023
MS	150 572	152 670	154 798	156 955
Fonct	16 541	16 516	16 490	16 465
total	167 113	169 186	171 288	173 420

Ressources propres	2020 CFI	2021	2022	2023	Evolution 2020-2023
Droits d'inscription	4219	4367	4395	4547	7,8%
CVEC	1859	1770	1679	1588	-14,6%
Formation continue (hors VAE)	2569	2600	2941	3071	19,5%
Taxe d'apprentissage	687	622	650	700	1,9%
Contrats et prestations de recherche hors ANR	1402	1400	1500	1500	7,0%
Autres subventions (totalité)	15779	16520	16863	16270	3,1%
Autres recettes propres (ajustement/ total RP)	4107	4000	3800	3700	-9,9%
Formation apprentissage	2845	2850	2950	3200	12,5%
Total	33 467	34 128	34 778	34 576	3,3 %

Leviers d'actions sur les ressources propres

- Apprentissage

Mise en œuvre d'une mission de coordination et d'appui aux composantes pour augmenter le nombre de formations ouvertes à l'apprentissage –
Recrutement d'un personnel non pérenne

- Formation continue

Augmentation du nombre de diplômes ouverts à la formation continue, augmentation modérée et continue des tarifs des DU pour se rapprocher du coût réel tout en tenant compte des fragilités de certain public de formation continue

Obtenir la labellisation Qualiopi

Lutter contre la précarité des personnels

14 contractuels EC
LRU dont 8
Parcoursup

ETP	Titulaires	CDD	CDI	total
Enseignants chercheurs	790,4	357,5		1147,9
Enseignants	147,2	67,5	8,8	223,5
BIATSS	598,31	318,57	154,9	1071,78
Total	1535,91	743,57	163,7	2443,18

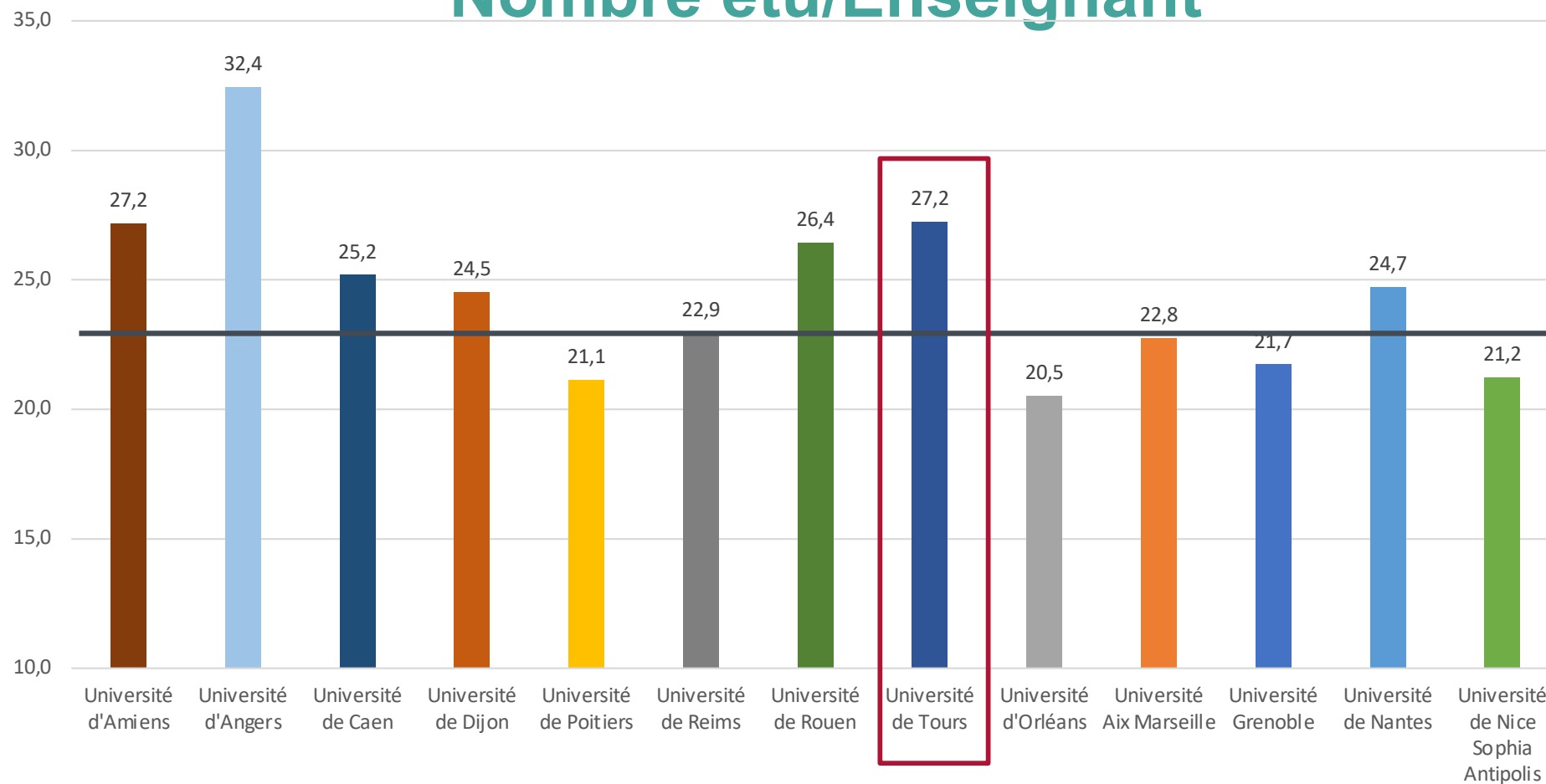
Mesures proposées :

- Passage des contrats d'enseignement pérennes à 12 mois sur 12
- Mise en œuvre d'une campagne de Cdification
- Ouverture de concours
- Mise en place de la règle TP=TD pour les ATER

- Contractuels tous corps confondus : 37,13 %
- Enseignants Contractuels : 34,2%,
11,5% d'entre eux en CDI
- Contractuels BIATSS : 44,18 %
2/3 CDD et 1/3 CDI

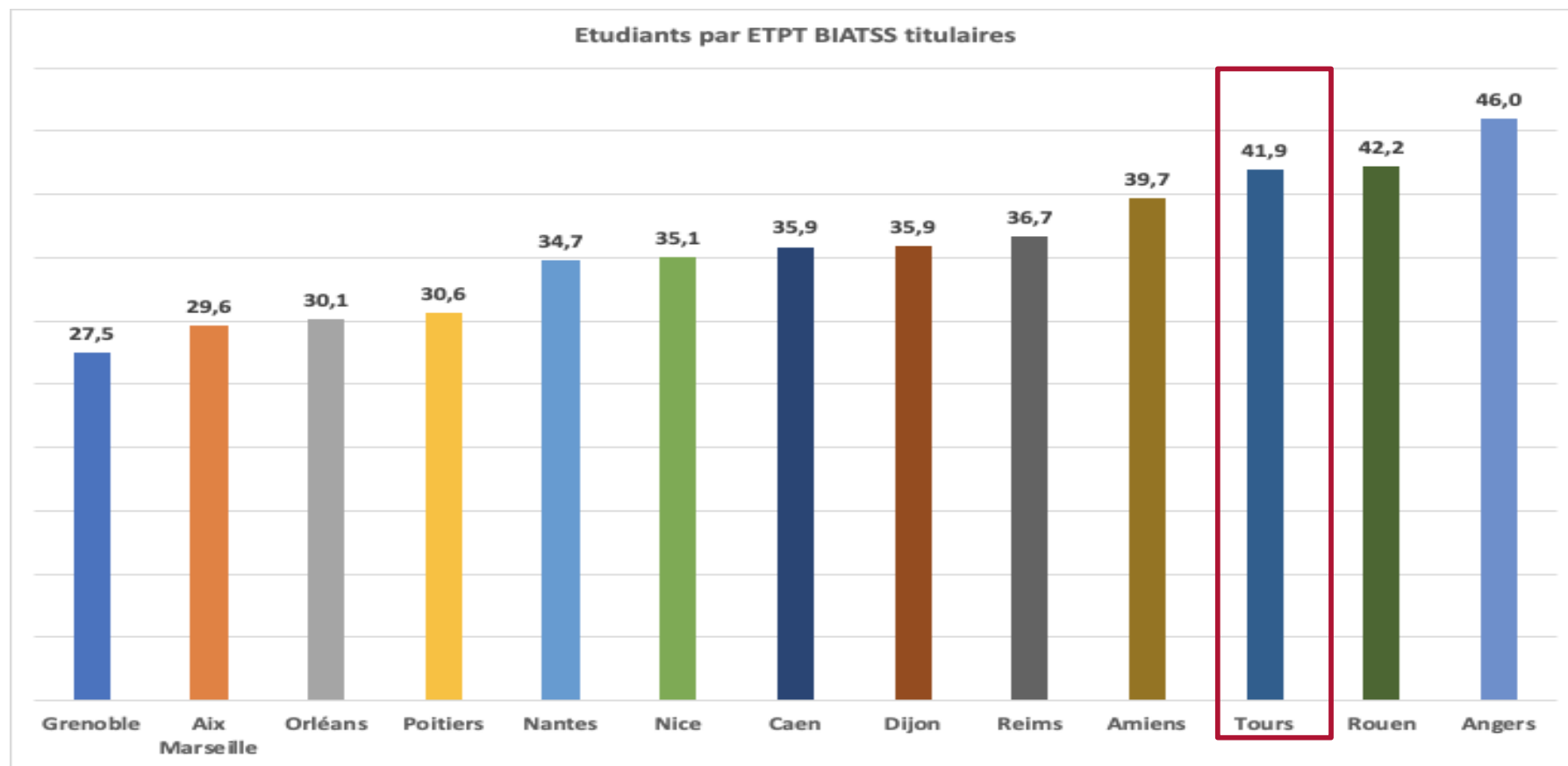
Données au 30/04/2021 – extraction SIHAM

Taux d'encadrement Nombre etu/Enseignant



- Besoin d'une augmentation de 30 postes d'EC sur 3 ans
- Repyramidage MCF vers PR (Loi LPR) – réglementaire

Taux d'encadrement



- Besoin de recruter 15 BIATSS sur 3 ans
- Repyramidage des postes de BIATSS – proposition à travailler

Comment arriver à dégager des moyens ?

Construire un outil d'aide à la décision

Deux diapositives « pédagogiques »

Deux scénarii différents suivant le montant des recettes d'Apprentissage pour expliquer la démarche

Aucun des montants des enveloppes de Cdification ou de repyramidage n'est contractuel, ils sont à réfléchir collégialement et à bâtir lors du DSG

Mesures en faveur des personnels

Scénario 1

	2021	2022	2023
MS à périmètre constant	167 327 640 €	168 778 043 €	170 262 852 €
Produits encaissables	202 695 034 €	204 756 179 €	207 652 011 €
Ratio Dizambourg	82,55%	82,43%	81,99%

Nouvelles mesures proposées

Promotions PR voie spécifique LPR	19 557 € →	58 672 €	78 230 €
Impact régime indemnitaire RIFSEP	33 499 €	33 499 €	33 499 €
Passage des contrats d'ens. pérennes à 12/12		244 502 €	244 502 €
Création postes supplémentaires	51 197 €	139 115 €	106 356 €
Campagne de CDification /Concours	10 000 €	170 500 €	350 000 €
ATER : Mise en place du TP=TD			58 321 €
Remédiation pour les étudiants en difficulté (HC)	150 000 €		
Repyramidage BIATSS		462 669 €	823 180 €
Total	167 591 893 €	169 887 000 €	171 937 382 €

Ratio Dizambourg	82,68%	82,97%	82,80%
-------------------------	---------------	---------------	---------------

Création de 30 EC et 15 BIATSS	407 329 €	1 722 663 €	3 380 549 €
---------------------------------------	------------------	--------------------	--------------------

Mesures en faveur des personnels

Scénario 2

	2021	2022	2023
MS à périmètre constant	167 327 640 €	168 778 043 €	170 262 852 €
Produits encaissables	203 415 034 €	205 176 179 €	208 012 011 €
Ratio Dizambourg	82,26 %	82,26 %	81,85 %

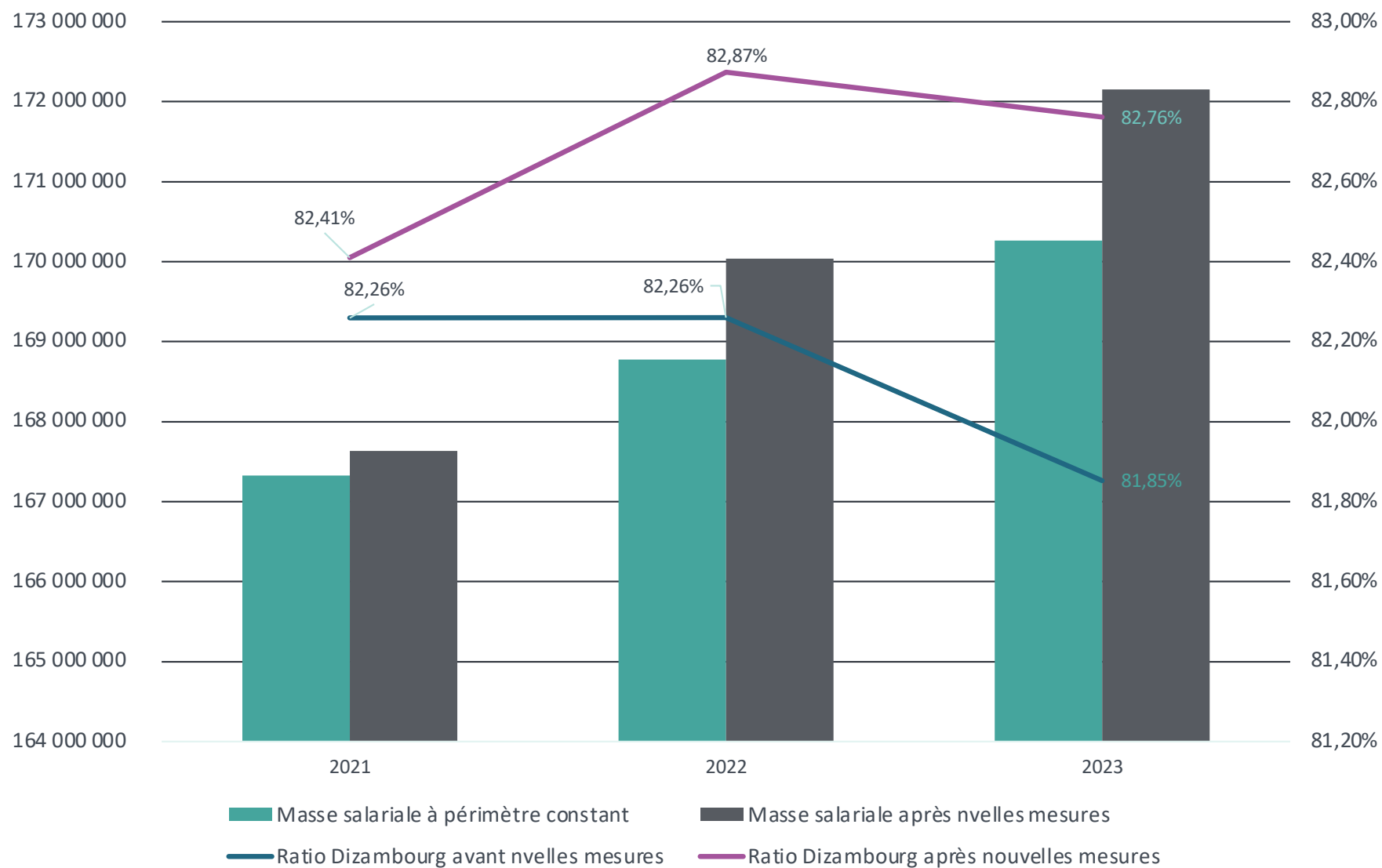
Nouvelles mesures proposées

Promotions PR voie spécifique LPPR	19 557 € →	58 672 €	78 230 €
Impact régime indemnitaire RIFSEP	33 499 €	33 499 €	33 499 €
Passage des contrats d'ens. pérennes à 12/12		244 502 €	244 502 €
Création postes supplémentaires*	95 469 €	305 911 €	319 171 €
Campagne de CDification/Concours	14 000 €	170 500 €	350 000 €
ATER : Mise en place du TP=TD			58 321 €
Remédiation pour les étudiants en difficulté (HC)	150 000 €		
Repyramidage BIATSS		462 669 €	823 180 €
Total	167 640 165 €	170 054 233 €	172 169 755 €

Ratio Dizambourg	82,41 %	82,88 %	82,77 %
-------------------------	----------------	----------------	----------------

Création de 30 EC et 15 BIATSS	407 329 €	1 722 663 €	3 380 549 €

Mesures en faveur des personnels



VIE ETUDIANTE : Lutter contre la précarité étudiante et favoriser la réussite

Aides sociales accordées dans le cadre de la CVEC : année 2020-2021

	Nb d'aides accordées	Nb d'étudiants concernés	Montant total
Aides alimentaires	1124	569	157 360 €
Aides numériques : achats d'ordinateurs	579	579	183 900 €
Aides numériques : réparation d'ordinateur	10	10	2 368 €
Aides numériques : 4G+	88	88	9 900 €
Aide à la mobilité "Covid »*	161	161	132 985 €
Total	1962	1407	486 513 €

*aide sur 2020 , mais perçue parfois en 2021

Mesures proposées :

- Dispositifs de remédiation à la rentrée 2021, de remises à niveau
- Reconduction des aides pour les étudiants, aide contre précarité menstruelle,
- Projets pluri-annuels CVEC : campus habités construits - tiers-lieu AGORAE, épicerie sociale et solidaire,



La transition écologique

Prévention et gestion des déchets

- Déploiement de nouveaux dispositifs de gestion des déchets, CERCIP

Transports et mobilités durables

- Accompagner le changement de pratiques en favorisant les mobilités douces (abris vélos, ...)
- Utilisation des transports en commun par toute la communauté universitaire

Ressource et énergie

- Numérique responsable
- Bilan carbone : leviers d'actions

Biodiversité

- Jardins partagés, sauvegarde des espèces menacées, recrutement d'éco-guides

Lutter contre le gaspillage alimentaire, promotion d'une alimentation responsable

- Campagne de sensibilisation,

Société de la connaissance

- Inclure la transition écologique dans les domaines de la formation (DU) et de la recherche (GreenLab)
- Fresque du Climat : 5 000 étudiant.es et personnels sensibilisés

Projets en cours

Partenariat pour des opérations logements sociaux pour les étudiants

CROUS aux 2 Lions et/ou Tours Habitat à la Riche

Désengorger les Tanneurs : Achat Victor Hugo ?

Poste de conduite des projets immobiliers (CPER, opérations ci-dessus)

Création d'une Faculté d'odontologie ?

Création d'une école « IAE » ?

Projets DSG2 :

Projets « Recherche »	Projets « Hors Recherche »
Actualisation des équipements d'un laboratoire L3 utilisé pour le développement d'inhibiteurs de l'infection par le virus de la Covid-19	Remédiation pour une rentrée réussie en licence générale
Mécanismes sous-tendant les effets de la neurostimulation dans un modèle de stress post-traumatique	Simplification des processus métiers et gestion du cycle de vie de documents au sein des universités d'Orléans et de Tours
Détours des Sciences	Mise en œuvre d'un système d'information décisionnel (SID)